

Profil de l'effectif de la fonction publique du Nouveau-Brunswick 2008

Rick Brewer Ministre Bureau des ressources humaines





Profil de l'effectif de la fonction publique du Nouveau-Brunswick

Au 31 décembre 2008

Rick Brewer Ministre Bureau des ressources humaines



Bureau des ressources humaines

CNB 6027

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISBN 978-1-55471-200-7 ISSN 1712-9931

À propos du présent rapport

Le profil de l'effectif donne de l'information sur les ressources humaines des services publics du Nouveau-Brunswick, ce qui inclut les employés travaillant dans les ministères, les districts scolaires et les régies régionales de la santé.

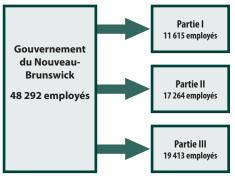
Il présente des renseignements statistiques sur les principales caractéristiques de la fonction publique du Nouveau-Brunswick, tirés des systèmes de rémunération et de gestion des ressources humaines des parties I, II et III.

Structure de la fonction publique du Nouveau-Brunswick

La fonction publique provinciale se divise en trois parties. La partie I comprend les ministères, qu'on assimile souvent à la fonction publique. La partie II regroupe le personnel du réseau scolaire, à savoir les enseignants, les conducteurs d'autobus et les employés des districts scolaires. La partie III rassemble les employés du secteur hospitalier, y compris les infirmières et autres employés des hôpitaux.

Nombre d'employés des parties I, II et III au 31 décembre 2008

Le nombre d'employés rémunérés des parties I, II et III des services publics du Nouveau-Brunswick s'établissait à 48 292 au 31 décembre 2008. Le nombre d'employés de la partie I était de 11 615, ce qui représente 24 pour cent de l'effectif; il était de 17 264 pour la partie II, soit 36 pour cent, et de 19 413 pour la partie III, ou 40 pour cent.



Le graphique indique le nombre

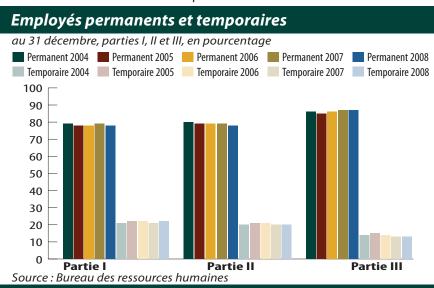
d'employés des parties I, II et III des services publics au 31 décembre 2008.

31 décembre						
	2004	2005	2006	2007	2008	
Partie I	11 846	11 957	11 576	11 505	11 615	
Partie II	15 708	16 059	16 842	16 734	17 264	
Partie III	16 736	17 123	18 327	18 796	19 413	
Total	44 290	45 139	46 745	47 035	48 292	

Employés permanents et temporaires des parties I, II et III au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008, 82 pour cent de l'effectif de la fonction publique était constitué par des employés permanents et 18 pour cent par des employés temporaires.

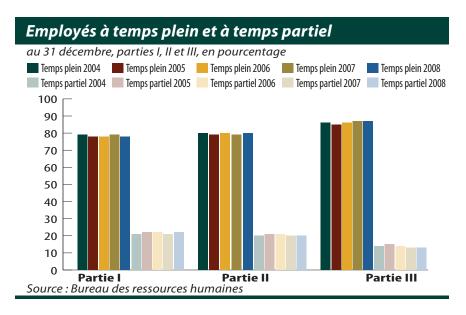
Les employés permanents sont ceux qui occupent un poste d'une durée indéterminée. Les employés temporaires incluent les occasionnels, le personnel embauché pour une durée déterminée et les personnes engagées en vertu d'un marché de services personnels.



31 décembre							
Emploi	Partie	2004	2005	2006	2007	2008	
Permanent	Partie I	79 %	78 %	78 %	79 %	78 %	
	Partie II	80 %	79 %	79 %	80 %	80 %	
	Partie III	86 %	85 %	86 %	87 %	87 %	
Temporaire	Partie I	21 %	22 %	22 %	21 %	22 %	
	Part II	20 %	21 %	21 %	20 %	20 %	
	Part III	14 %	15 %	14 %	13 %	13 %	

Employés à temps plein et à temps partiel des parties I, II et III au 31 décembre 2008

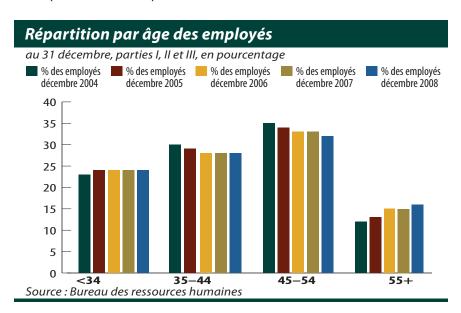
Au 31 décembre 2008, 69 pour cent des employés des services publics travaillaient à temps plein et 31 pour cent à temps partiel.



31 décembre						
Type d'emploi	Partie	2004	2005	2006	2007	2008
Temps plein	Partie I	84 %	83 %	83 %	84 %	85 %
	Partie II	65 %	64 %	64 %	65 %	64 %
	Partie III	64 %	64 %	64 %	65 %	65 %
Temps partiel	Partie I	16 %	17 %	17 %	16 %	15 %
	Partie II	35 %	36 %	36 %	35 %	36 %
	Partie III	36 %	36 %	36 %	35 %	35 %

Répartition par âge des employés des parties I, II et III au 31 décembre 2008

- 24 pour cent des employés étaient âgés de 34 ans ou moins.
- 28 pour cent avaient entre 35 et 44 ans.
- 32 pour cent avaient entre 45 et 54 ans.
- 16 pour cent avaient plus de 55 ans.



31 décembre						
Âge	2004	2005	2006	2007	2008	
<34	24 %	24 %	24 %	24 %	24 %	
35 - 44	30 %	29 %	28 %	28 %	28 %	
45 - 54	34 %	34 %	33 %	33 %	32 %	
55 +	12 %	13 %	15 %	15 %	16 %	